Le 01/12/2011

# Les migrations entre le Maghreb l’Afrique de l’Ouest

Vue du Maghreb les pays d’Afrique du nord sont en position de domination sur l’Afrique de l’ouest, de la période médiéval jusqu’à la fin du 19e siècle.

1. Présence maghrébines en Afrique de l’ouest
2. Le fruit d’une influence sur le long terme
	1. Les géographes arabes (al-Bakri, Ibn Battuta, Léon l’Africain)

Les 1ere connaissances géographiques sur cette région proviennent des géographes arabe ou arabophone. Al Bakri de Cordoue (1014-1094), dans sont livre ‘Kitab al massalik wal mamalik’ (livre des chemins et des royaumes) décrit également l’Afrique. Ibn Battuta (1304-1369) est originaire de Tanger, il fait un long voyage à Tombouctou il va même jusqu'aux Indes. Léon l’Africain est à l’origine musulman de Fès, sont prénom est à l’origine Al Hassan ibn Al-Wazan ibn al-Fasi à vécu au 15-16e siècle. Il à des missions diplomatique avec son oncle qui l’emmène en Afrique de l’ouest dans l’empire songhaï et en Andalousie. En 1518 à son retour de la Mecque il est capturé et il fini à la papauté il finira sont parcours au Vatican, d’où vient le nom de Léon qui est le nom du Pape qui la pris.
Ces trois géographes permettent d’avoir des notions sur l’Afrique, la notion de Sahra ou de Soudan sont issue de l’arabe. Le terme Sahra désigne la couleur ocre et le Soudan pays des noirs. Donc la Sahra doit séparer entre Le Maghreb pays des blancs et l’Afrique du Sud.
La connaissance géographique démontre la longue influence des pays arabo-musulman sur l’Afrique de l »ouest.

* 1. De longs mouvements de migrations

A partir du 11e siècle les migrations nord-africaine poussent les populations du Sahara à aller vers le sud qui elles même poussent les populations à aller encore plus au sud. Ces population sont appelé les Bayda (les blancs), ils forment une langue la Hassanya qui devient un langage parlé dans le Sahara.

* 1. Influence des langues arabophones et berbérophones

A partir du 11e siècle il y a les premières inscriptions, qui sont retrouvé dans l’actuel mali et qui sont rédigé en caractère arabe et Tifinagh (alphabet utilisée par les touaregs).
A partir du 18e siècle la langue qui s’impose dans cette région (de Tombouctou à la vallée du Sénégal) est la Hassanya (comme lingua franca).
Le commerce des livres en arabes se fait du Maghreb vers l’Afrique de l’ouest, jusqu’à la fin du 19e siècle c’est au Maghreb que l’on achète des livres manuscrits. Les livres imprimés se diffusent à partir de la fin du 19e siècle.

* 1. Le cadre juridique de l’Islam

Il faut une loi ou un cadre juridique qui s’impose à tous. Le droit musulman est donc reconnu comme la norme juridique dans le commerce Saharien. On fait appel du coup à des muftis pour statuer sur des questions de commerces. Ces mêmes muftis prennent en compte les coutumes ou les traditions juridiques locales (Al 3urf).

1. Présence et influence des autorités ottomanes, saadienne et alaouite

Si l’influence du Maghreb est perceptible en Afrique de l’ouest en revanche l’influence est beaucoup plus lointaine et beaucoup difficile.

* 1. L’intervention indirecte des sultans ottomans

On sait que certains souverain ouest-africains reconnaissait les sultans ottomans. Mais en plus il existe des populations ouest-africaine qui envoyait de pétitions à Istanbul. A partir du milieu du 16e siècle les ottomans sont installés à tripoli (1551) qui est suivit d’une conquête du Fezzan (au sud de tripoli), il y construise notamment des fortifications. Dans la seconde moitié du 16e siècle le royaume du Bornou (Lake chad) à l’ouest du pays demande une alliance militaire à l’empire ottoman qui ne semble pas très intéressé.

* 1. L’intervention directe des sultans Saadiens puis alaouites (al-Mansur, Mawlay, Ismâ’îl)

Les sultans du Maroc sont intéressés par le contrôle du commerce local, le commerce en zone Sahélienne et le commerce Saharien. Al Mansur, un sultan de la dynastie saadienne, lance la conquête de l’empire Songhaï en 1590 avec 5 milles hommes. Cette conquête sera menée par un renégat (convertie à l’islam), mais le sultan du Maroc ne conserve pas cette conquête car la zone étant trop éloignée de sa région. Mais à la suite de cette expédition les sultans du Maroc conserve une autorité religieuse dans cette région. Il laisse derrière lui dans cette région notamment à Tombouctou un groupe d’homme originaire du Maroc que l’on appel le groupe des Armas qui vont s’intégrer progressivement à la société de Tombouctou.
En 1964, le port de Mogador –Essaouira est construit dans le sud du sultanat du Maroc qui doit servirent comme port du commerce transsaharien, ce qui montre que les marocain on toujours une influence en Afrique du Sud.

1. Liens de dépendance et confréries religieuses (surafa)

Au 18e siècle les shurafa (qui s’affirme comme les descendant du prophète) sont autorisés à dirigée les caravanes. Ces shurafa viennent en majorité du Maghreb (exemple ceux qui viennent du Tafilalet région d’origine de la dynastie Alaouite).
Le Maghreb est le lieu de diffusion des confréries religieuse vers l’Afrique de l’ouest. Exemple, au cours du 18e siècle la confrérie de la Shadiliyya-Nasiriya se développe du Maghreb vers l’Afrique de l’ouest et permet de réguler le commerce transsaharien. Au début du 17e siècle, une confrérie se développe à partir du Touat (région centrale d’Algérie au sud du Mzab), la confrérie da la Qadiriyya qui se développent vers l’Afrique de l’ouest et qui montre une influence religieuse en Afrique de l’ouest.

1. Le commerce
	1. Profil des commerçants musulmans

Ces commerçants maghrébins proviennent de tripolitaine, de la région du Mzab et aussi du Touat ou de Fès.
Les populations du Mzab sont des populations commerçantes qui vivent dans les marges sahariennes. Elles servent d’intermédiaire entre les populations du nord de la province ottomane d’Alger et les populations sahariennes.
Les populations de Fès organisent les caravanes à partir de la fin du 18 e siècle vers Tombouctou. A partir de la fin de 19e siècle on retrouve des descendants d’habitant de Fès qui maintienne un commerce dans la région.

* 1. Les médiations des Juifs dans le Sahara

A partir du 15e siècle la présence juive est normalement interdite à Tombouctou. Ce qui veut dire que les déplacements de juif au Sahara sont rares. Du cout ils ont deux autres rôles dans le commerce, ils sont présent dans les oasis saharienne et servent d’intermédiaire avec des commerçants européens de Livourne ou de Marseille et par la suite avec Paris et Londres.
Ils sont du cout en position dominante sur certain marchée du commerce transsaharien comme sur les peaux d’animaux, de tissus bleus, de plumes …

* 1. Les associations de marchands

Il existe des associations qui se forme à Wad Nun (sud d’Essaouira) qui est composée de plusieurs famille marocaine, famille berbère notamment al tribus Tikna. Il y a aussi des familles juives de Guelmin qui participent à cette association de marchand.
Dans une association de marchand les biens et les crédits sont diffuser et partager, mais il faut cacher certaine information qu’ils font la position de certaine personne dans le commerce. Les femmes aussi ne circulent pas entre les familles, même les mariages se font généralement que aux seins d’une même famille.
Ces associations on diffuser le thé, le couscous, et le tajine donc une diffusion de nombreux biens culturel et culinaire. D’un autre coté les Tikna adoptent les traditions vestimentaires de la région et il apprenne de nouvelle langue ouest africaine comme le Wolof.

1. Présence ouest-africaines au Maghreb
2. La faible présence des commerçants africains (wangara)

La présence des commerçants ouest africains au Maghreb est une faible présence. Les historiens ont trouvé peu de trace de commerçant ouest-africain présent au Maghreb. Ce qui distingue un musulman d’un non musulman est la nisba (la provenance de cette personne).
Les wangara formaient un des plus anciens réseaux de commerçant d’Afrique de l’ouest ils sont d’origine mandingue qui se spécialise dans l’échange de bien à haute valeur comme le commerce de l’or.
Cette corporation de commerçant a put traverser le Sahara vers le nord au 16e siècle.

1. Une terre de passage pour les pèlerins ouest-africains

Le Maghreb est une étape pour se rendre à la Mecque. Ces passage de pèlerins ouest-africain sont connu par des témoignages écrit (ri7lat) rédigée par des pèlerins comme Ahmad b.Tuwayr al Janna, il fait sont voyage entre 1829-1834, il décrit les repas qui lui sont offert, les brigandages et l’achat de 400 livres à son retour d’Egypte.
Al-Muktal al-Walati décrit sont voyage de 1894-1900, qui sera financé par ces connaissance juridique (comme Ibn Battuta).

1. Les esclaves venus d’Afrique de l’ouest
	1. Silences et tabous

La traite des esclaves entre l’Afrique de l’ouest et le Maghreb intérieur au monde musulman est moins connu que la traite transatlantique. Il n’y a pas de réel question noir ou africaine au Maghreb parce qu’il y très peu d’archive.

* 1. Voies d’acheminement

Il y a trois routes principales ; une route du Maroc à Tombouctou (route occidentale), une route de Tombouctou vers Alger (route principal) et enfin une route de Bornou (Lake chad) vers Tunis et tripoli.

* 1. Nombre

(Tableau page 32). Un historien américain (Ralph Austen) a estimé que prés de 1è millions d’esclave noir on traversé le Sahara, la mer rouge et l’océan indien de la période médiéval au 19e siècle.
Un historien canadien (Paul Lovejoy) estime qu’entre le milieu du 7e siècle jusqu’au 19e siècle il y 11 millions d’esclave qui se déplace dans la même région.
Ces chiffres sont difficiles à trouver puisqu’il n’y a pas de réelles archives.
Entre 1500 et 1800 prés de 2 millions de ouest africains traverse le Sahara. Et plus de 7,5 millions d’esclave qui traverse l’atlantique.
On s’est qu’au 19e siècle il y a une croissance du nombre d’esclave, on estime qu’entre 1820 et 1900 que 350 milles esclave vont du Sahara vers le Maghreb. Malgré la colonisation de trafic d’esclave se développe et notamment vers la Tripolitaine.
L’une des raisons qui pourrait expliquer cette croissance st le contexte de guerre sainte (Jihad) en Afrique du Sud, les vaincus de ces guerres sont vendus et cela malgré que se soit contradictoire avec les principes de l’islam.
Les Maghrébins on de plus en plus de mal à se fournir en esclave européen et donc ‘se rabattent’ sur les esclaves ouest-africain.
Un trafic clandestin d’esclave se développent, plus l’esclavagisme est interdit moins ce domaine est contrôlée se qui favorise un commerce clandestin.

* 1. Vente et marchés

Très longtemps c’était les différents états qui contrôle le commerce des esclaves, ils organisent des marchées aux esclaves (aux seins des souks ou a intervalle régulier des Moussim) et généralement c’est l’état qui récolte les taxes des ventes de l’état.
Certains esclaves échappent à l’état surtout ceux qui coutent les plus chers et les plus demandée.
Un esclave noir coutent moins chers qu’un esclave européen qui coute moins chers que les caucasiens et les circassiens.
Les plus chers sont les femmes surtout les circassienne.

* 1. Différentes catégories et positions sociales

On distingue les gens de l’ouest de l’Afrique les Soudan et les Habach pour les gens de l’est de l’Afrique.
Au Maghreb, l’esclavage n’est pas un esclavage rural ou très peu, l’utilisation des esclaves noirs pour l’agriculture se trouvent dans les oasis maghrébines ou pour les plantations de canne a sucre au Maroc.
En revanche les esclave noir hommes et femmes sont d’avantage utilisé pour des fonctions domestiques ensuite pour des fonctions milliaire et administratif.
El Abid Al bukhari est la formation d’un corps militaire noir qui est formée à la fin du 16e siècle sous Al Mansour, c’est un corps militaire qui restent présent jusqu'à la fin du 19e siècle.

* 1. Abolitions et fin des traites

En 1846, le gouvernement de Tunis décident d’empêché le commerce des esclaves.
1857 pour tripoli, mais cela n’empêche pas que tripoli restent un carrefour important pour le commerce des esclaves.
Au Maroc cela est beaucoup plus tard.
L’esclavage se poursuit jusqu’au début du 19e siècle (exemple de l’Algérie française).